

Exploitations de l'UE

nombre et taille

10,8 millions d'exploitations ont été décomptées en 2013 dans l'Union européenne à 28. Près des deux tiers sont concentrées dans quatre pays : Italie, Espagne, et surtout Roumanie et Pologne où prédomine la polyculture élevage sur des petites surfaces.

Le nombre des exploitations diminue en moyenne de 11 % par rapport à 2010. Seul celui de la République tchèque augmente (+ 13 %), notamment pour les exploitations moyennes et grandes. 8,5 % des exploitations françaises, presque exclusivement des petites, ont disparu ; pour trois pays, l'Italie, la Bulgarie et Malte, ce sont plus de 30 %.

Entre 2010 et 2013, la superficie agricole utilisée reste stable en Europe. En France, elle baisse de 0,4 %. Les diminutions les plus importantes se situent à Chypre, en Italie, en Autriche et en Belgique (4 à 8 %). Les plus fortes augmentations sont en Bulgarie, Lituanie, Lettonie, Royaume-Uni et Grèce (4 à 10 %).

Les exploitations moyennes et grandes, définies par la PBS, représentent plus de 16 % des exploitations de l'UE à 28, proportion variant de 1 % en Roumanie à près de 80 % en Belgique. La France, avec plus de 66 % se situe au 4^e rang. Ces exploitations cultivent plus de 76 % de la SAU européenne.

Exploitations et SAU dans l'Union européenne à 28

2013

	Nbre d'exploit.		SAU	
	Total	Moy. et grandes	Totale	Expl. moy. et grandes
	millier		millier d'hectares	
UE à 28	10841	1783	174351	133141
Roumanie	3630	35	13056	6717
Pologne	1429	185	14410	7683
Italie	1010	278	12099	8795
Espagne	965	225	23300	16418
Grèce	710	80	4857	2994
Hongrie	491	26	4657	3677
France ¹	472	315	27739	25818
Allemagne	285	192	16700	15657
Portugal	264	27	3642	2506
Bulgarie	254	14	4651	4117
Royaume-Uni	185	95	17096	14479
Lituanie	172	11	2861	1698
Croatie	157	15	1571	998
Autriche	140	57	2727	1919
Irlande	140	42	4959	2876
Lettonie	82	5	1878	1084
Slovénie	72	8	486	202
Pays-Bas	67	50	1848	1749
Suède	67	22	3029	2413
Finlande	54	24	2258	1642
Danemark	39	24	2619	2454
Belgique	38	30	1308	1252
Chypre	35	3	109	56
Rép. tchèque	26	10	3491	3300
Slovaquie	24	4	1902	1773
Estonie	19	3	958	735
Malte	9	1	11	3
Luxembourg	2	2	131	128

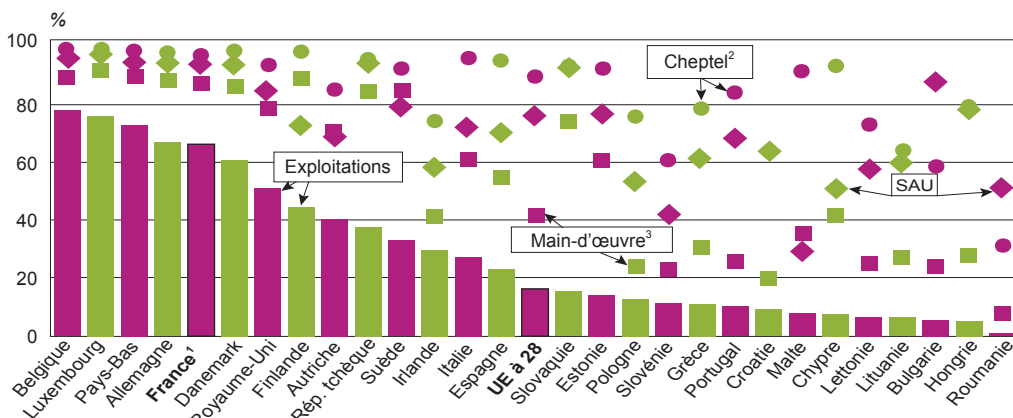
Note : pour les exploitations moyennes et grandes, voir glossaire « PBS ».

1. Y compris Dom mais pour la Guyane champ restreint à 50 % des exploitations recensées en 2010.

Champ : ensemble des exploitations y compris collectives (pâturages collectifs...).

Source : Eurostat - Enquête structure 2013

Poids des exploit. moyennes et grandes dans l'agriculture de l'UE à 28 en 2013



Lecture : en France, les moyennes et grandes exploitations représentent 65 % de l'ensemble des exploitations agricoles, regroupent 96 % du cheptel, 91 % de la SAU et 85 % du volume de travail agricole. Note : pour les exploitations moyennes et grandes, voir glossaire « PBS ».

1. Y compris Dom mais pour la Guyane le champ est restreint à 50 % des exploitations recensées en 2010. 2. Total en UGB. 3. Employée directement par les exploitations en ETP. Champ : ensemble des exploitations y compris collectives (pâturages collectifs...).

Source : Eurostat - Enquête structure 2013

Exploitations de l'UE

main-d'œuvre

La main-d'œuvre en 2013 dans les exploitations de l'Union européenne à 28 est de 9,7 millions de personnes en équivalent temps plein (ETP). En moyenne par exploitation, elle est de 0,9 ETP. Mais elle varie de 0,4 ETP en Roumanie à 4 ETP en République tchèque.

Les exploitations moyennes et grandes emploient en moyenne 2,3 ETP par exploitation, cette quantité variant de 1,3 ETP en Autriche à 10,7 ETP en Slovaquie. Avec 2,1 ETP par exploitation, la France se situe en dessous de la moyenne.

La structure de la main-d'œuvre employée dans les exploitations agricoles européennes est extrêmement diverse. Les seuls exploitants agricoles en nom propre et leurs familles, hors groupements, représentent en moyenne les trois quarts de la force de travail dans l'UE à 28. Cette proportion est de 90 % et plus en Croatie, en Slovénie, Irlande et Pologne mais de moins de 30 % en Slovaquie et République tchèque. Pour la France, cette part est de 39 %. Ces différences reflètent la variété des structures de production agricole en Europe, tant par la taille des unités que par les organisations juridiques des exploitations.

Le recours à des prestations de services ne représente en moyenne que 2 % de la main-d'œuvre totale, et concerne essentiellement des travaux mécanisés. Il est le double en France (4 %) derrière le Danemark et les Pays-Bas.

Main-d'œuvre des exploitations de l'Union européenne à 28

2013

	ETP total		ETP non familial	
	Ensemb. des expl.	Expl. moy. et grandes	Ensemb. des expl.	Expl. moy. et grandes
<i>millier d'ETP</i>				
UE à 28	9 678	4 073	2 406	1 984
Pologne	1 921	446	122	92
Roumanie	1 573	119	187	86
Espagne	842	463	356	283
Italie	831	510	214	183
France	759	664	462	446
Allemagne	534	473	211	205
Grèce	467	143	72	34
Hongrie	441	127	126	95
Portugal	329	85	79	55
Bulgarie	322	74	77	58
Royaume-Uni	289	222	106	92
Croatie	177	35	13	11
Irlande	167	68	16	9
Pays-Bas	164	148	75	71
Lituanie	146	39	31	26
Autriche	112	77	19	16
Rép. tchèque	106	90	79	78
Lettonie	83	20	15	12
Slovénie	83	19	5	4
Suède	60	40	20	18
Danemark	59	51	30	28
Finlande	59	45	16	14
Belgique	57	51	17	16
Slovaquie	53	39	39	37
Estonie	22	13	12	11
Chypre	17	7	5	4
Luxembourg	4	3	1	1
Malte	4	2	1	0

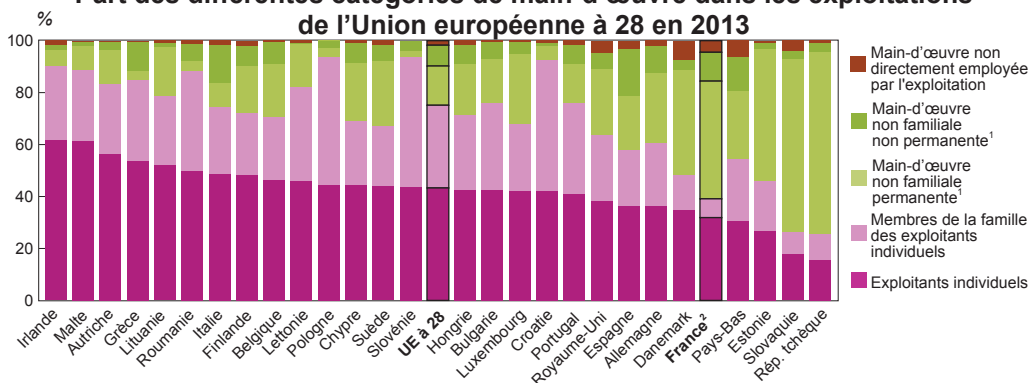
Note : pour les exploitations moyennes et grandes, voir glossaire « PBS ». Au sens d'Eurostat, les ETP non familial correspondent à tous les ETP hors ceux de la famille des exploitants en nom propre. En particulier, en font partie les ETP des chefs d'exploitation et coexploitants, de leur famille et des salariés des exploitations de statut de forme sociétaire y compris groupements.

1. Y compris Dom mais pour la Guyane champ restreint à 50 % des exploitations recensées en 2010.

Champ : ensemble des exploitations y compris collectives (pâturages collectifs...).

Source : Eurostat - Enquête structure 2013

Part des différentes catégories de main-d'œuvre dans les exploitations de l'Union européenne à 28 en 2013



1. Au sens d'Eurostat, les ETP non familiales correspondent à toutes les ETP hors celles de la famille des exploitants en nom propre. En particulier, en font partie les ETP des chefs d'exploitations et coexploitants, de leur famille et des salariés des exploitations de statut de forme sociétaire y compris groupements. 2. Y compris Dom mais pour la Guyane champ restreint à 50 % des exploitations recensées en 2010. Champ : ensemble des exploitations y compris collectives (pâturages collectifs...). Source : Eurostat - Enquête structure 2013